

Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2021

Depuis 2014, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) interroge à intervalles réguliers les parents d'enfants âgés de 3 à 10 ans scolarisés en maternelle ou en élémentaire sur leurs opinions concernant l'accueil périscolaire, le centre de loisirs et les activités encadrées en club ou en association. La quatrième édition de ce baromètre, conduite entre mi-mars et mi-avril 2021, est marquée par le contexte de la pandémie de la Covid-19 : mesures sanitaires visant au freinage de la maladie, modification de l'offre proposée et probable transformation de la demande de certaines familles, liée au télétravail et à l'activité partielle. Ce sont les activités extrascolaires (sport, musique...) qui ont été le plus impactées : un peu plus d'un enfant sur trois a pu en pratiquer, contre près de 60 % en 2019. Leur fréquence hebdomadaire s'est réduite. La plupart des parents qui n'inscrivent pas leur enfant au centre de loisirs ou au périscolaire déclarent ne pas en avoir besoin. Une famille sur cinq renonce à inscrire son enfant au centre de loisirs ou à des activités extrascolaires pour des raisons de coût. La satisfaction globale des parents reste bonne et n'a pas baissé par rapport à 2019. Cependant, certains besoins restent insuffisamment couverts. Près de 10 % des familles utilisatrices du périscolaire, en particulier celles à horaires atypiques et les familles monoparentales, souhaitent un élargissement des horaires.

La Cnaf et les Caisses d'allocations familiales (Caf) participent, aux côtés des collectivités locales et de leurs partenaires, à la politique d'accueil de l'enfant en dehors de l'école et de sa famille, et à l'accès des enfants aux loisirs. Cela se traduit notamment par un soutien financier aux structures qui organisent les temps du périscolaire et du centre de loisirs. L'objectif est de permettre aux parents de concilier vies familiale, sociale et professionnelle, et aux enfants de s'épanouir et de tisser des liens sociaux. Les parents mobilisent-ils ces offres ou d'autres activités encadrées pour leurs enfants ? Le cas échéant, qu'en pensent-ils ? Ce baromètre apporte des réponses à ces questions dans le contexte très particulier de la crise pandémique de la Covid-19 (encadré). Il se penche également sur deux éléments nouveaux par rapport aux éditions précédentes : les raisons de non-fréquentation de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs, ainsi que les besoins d'accueil périscolaire tôt le matin et tard le soir.

Chute marquée de la pratique d'activités encadrées : à peine plus d'un enfant sur trois concerné

Arnaud Crépin
TMO

Cécile Ensellem
Cnaf - DSER

C'est la pratique d'activités encadrées, bien plus que la fréquentation de l'accueil périscolaire (le matin avant la classe, lors de la pause du midi ou le soir après la classe¹) ou du centre de loisirs, qui a le plus diminué dans le contexte de la crise sanitaire. Ainsi, au moment de l'enquête, 36 % des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire pratiquent chaque semaine au moins une activité encadrée dans un club, une association, une maison de quartier, un centre social. Ce pourcentage connaît un fort décrochage, de 23 points, par rapport à 2019 (59 %).

La moitié des familles dont l'enfant ne pratique pas ou plus d'activité attribue cette situation au contexte sanitaire. Celles-ci évoquent principalement le fait que l'activité a été provisoirement ou définitivement supprimée (75 %). Viennent ensuite la forte modification des conditions d'exercice de l'activité (20 %), la crainte de la contamination par la Covid (19 %) et un protocole sanitaire trop contraignant (15 %).

Réduction de la fréquence hebdomadaire des activités encadrées liée à la pandémie

Le contexte lié à la Covid-19 a également réduit la fréquence hebdomadaire des activités encadrées : 65 % des enfants s'y adonnent une seule fois par semaine (contre 54 % en 2019), 27 % deux fois et 8 % trois fois ou plus. En revanche, il n'a pas eu d'effet sur le nombre d'activités effectuées : parmi les enfants inscrits à au moins une activité encadrée, 66 % en pratiquent une seule, 26 % deux et 8 % trois ou plus.

En 2021, comme en 2019, le fait que les parents occupent ou pas un emploi ne semble pas avoir d'effets sur les moments de pratique d'activités des enfants. Le mercredi après-midi et le samedi restent les créneaux les plus utilisés respectivement par 52 % et 42 % d'entre eux.

Le périscolaire connaît une très légère baisse de fréquentation : 80 % des enfants y ont eu recours, ne serait-ce que rarement (- 2 points entre 2019 et 2021).

Concernant le centre de loisirs, la baisse de fréquentation est plus marquée mais semble néanmoins contenue au regard du contexte sanitaire : 35 % des enfants âgés de 3 à 10 ans fréquentent, régulièrement, de temps en temps ou peu souvent, le centre de loisirs le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires (- 8 points par rapport à 2019).

Accueil périscolaire et centre de loisirs, mobilisés surtout comme des solutions de garde

Comme en 2019, 88 % des familles ont recours à l'accueil périscolaire du soir, en raison de leurs contraintes organisationnelles. Quant au centre de loisirs, 82 % (contre 78 % en 2019) déclarent y inscrire leur enfant parce que c'est une solution de garde. Si la crise sanitaire a finalement peu impacté ces deux temps d'accueil, c'est donc sans doute parce qu'ils répondent à un besoin « essentiel » de garde d'enfant. Mais au-delà de ce besoin, les parents attendent du centre de loisirs et encore plus des activités encadrées (temps sur lesquels étaient interrogés leurs attentes) qu'ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de leur enfant.

Méthodologie de l'enquête et contexte particulier de l'édition 2021

Ce baromètre sur les temps et activités péri et extrascolaires a pour objet principal d'interroger les familles sur leur utilisation des services d'accueil périscolaire, de centres de loisirs et d'activité encadrée (en club ou association). Il s'appuie sur l'interrogation par voies téléphonique et électronique des familles ayant au moins un enfant âgé de 3 à 10 ans et scolarisé en maternelle ou à l'école élémentaire, au moyen essentiellement de questions fermées. Il a été réalisé par le cabinet TMO entre la mi-mars et la mi-avril 2021 auprès de 9 355 familles parmi lesquelles 1 502 ont répondu à l'enquête téléphonique et 7 853 à l'enquête en ligne.

Les méthodes de recueil et de redressement des données sont identiques à celles utilisées pour la vague d'enquête 2019, ce qui rend les éditions 2021 et 2019 comparables (celles de 2016 et 2014 ne reposaient que sur une enquête par téléphone).

Rappelons que, au moment de l'enquête, et en raison de la pandémie de la Covid-19, des mesures sanitaires étaient en vigueur, qui ont pu modifier l'offre proposée aux familles et les conditions d'accueil des enfants : couvre-feu, restrictions ou suspensions des activités extrascolaires... En outre, la période a été marquée par un renforcement du télétravail et des situations d'activité partielle qui ont pu affecter la demande des parents.

Plus de sept familles sur dix ne recourant pas à l'accueil périscolaire déclarent ne pas en avoir besoin

Interrogées sur les raisons (crise sanitaire mise à part) pour lesquelles elles n'utilisent pas l'accueil périscolaire, la majeure partie des familles évoque une absence de besoin : 77 % pour l'accueil du matin et 69 % pour l'accueil du soir (graphique). Moins fréquemment, elles expriment leur préférence pour une autre solution de garde (22 % le matin, 27 % le soir). Ainsi, environ un quart des familles (23 %) déclare recourir, régulièrement ou occasionnellement, à un mode d'accueil pour leur enfant avant l'école et/ou après l'école : parmi elles, 60 % font appel à un proche, 15 % sollicitent une assistante maternelle² et moins de 10 % du baby-sitting. Les autres motifs (coût de l'accueil, horaires, manque de places disponibles, de confiance et du manque d'intérêt des activités) suggérés dans l'enquête sont relativement peu cités par les parents.

L'absence de recours au centre de loisirs tient, dans une large mesure, au fait que les familles mobilisent d'autres solutions pour la garde de leur enfant (66 % sont dans ce cas). Le coût du centre de loisirs est un motif qui ressort dans des proportions non négligeables : 22 % des familles le jugent trop élevé.

La non-pratique d'activités encadrées se justifie beaucoup moins par le souhait des familles d'utiliser d'autres solutions de garde : 39 % invoquent cette raison, soit 27 points de moins par rapport au centre de loisirs. Le coût élevé de l'activité est la deuxième explication avancée avec 21 % de citations, soit un taux proche de celui des centres de loisirs.

Le coût représente donc un frein bien plus présent pour l'accès au centre de loisirs et encore plus pour les activités encadrées que pour l'accueil périscolaire, et ce d'autant que les familles ont des ressources plus modestes : 31 % des familles disposant de moins de 1 500 € de revenus mensuels trouvent la pratique d'une activité encadrée trop chère, contre 8 % de celles ayant 3 000 € et plus de revenus.

Au périscolaire et au centre de loisirs, les activités ludiques prédominent

Selon le point de vue des parents, la crise sanitaire a peu modifié la nature des activités proposées aux enfants pendant l'accueil périscolaire. Les jeux, collectifs ou individuels, prédominent, surtout le matin (cités par 42 %

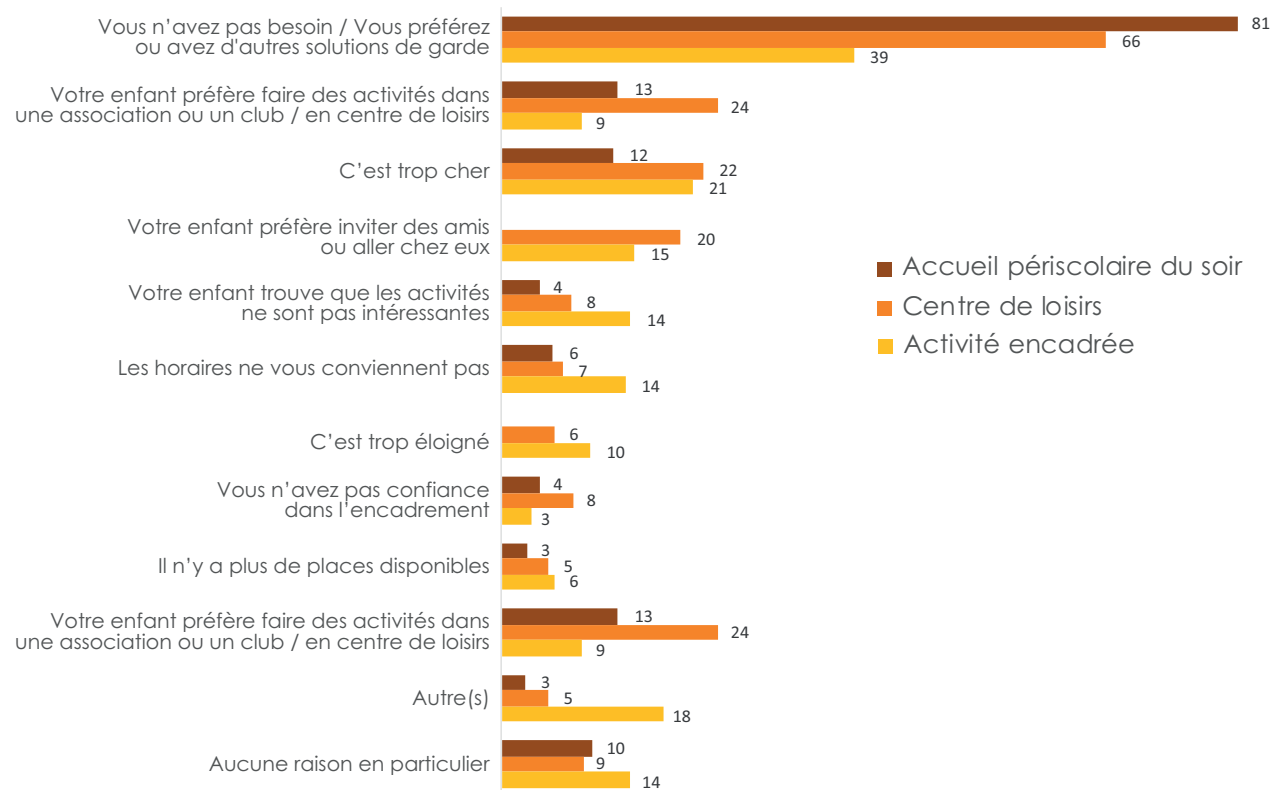
des parents) et le soir (49 %), nettement moins le midi (20 %). Lors de la pause méridienne, 37 % des parents signalent qu'aucune activité n'est proposée (contre 29 % le matin et 20 % le soir). Ils semblent en outre avoir une moins bonne visibilité des activités de leur enfant sur ce créneau : 29 % n'ont pas d'information contre 25 % le matin et 16 % le soir.

Les activités ludiques restent comme en 2019 également les plus pratiquées en centre de loisirs : 58 % des parents déclarent que leur enfant y fait surtout des jeux. Pour 25 % des familles, les activités sont plutôt occupationnelles tandis que 16 % estiment qu'elles sont avant tout éducatives.

Malgré le contexte sanitaire, stabilité de la satisfaction pour les temps péri et extrascolaires

Comme en 2019, l'activité encadrée la plus pratiquée en club, association, maison de quartier est, de loin, le sport pour 88 % des enfants ; les activités artistiques sont pratiquées par 23 % et les activités culturelles par 10 %. Les filles sont deux fois plus nombreuses à effectuer une activité artistique (32 % contre 16 % des garçons).

Graphique - Raisons de non-inscription à l'accueil périscolaire du soir / au centre de loisirs / à une activité encadrée (hors saison liées à la crise sanitaire) en %



Sources : Cnaf - TMO Régions, enquête baromètre péri et extrascolaires 2021.

Base : familles dont l'enfant n'est pas inscrit à l'accueil périscolaire du soir / au centre de loisirs / à une activité encadrée. Le total dépasse 100 % car plusieurs réponses sont possibles.

Lecture : le motif « absence de besoin ou préférence pour une autre solution de garde » est évoqué par 81 % des parents qui n'ont pas inscrit leur enfant à l'accueil périscolaire du soir (respectivement 66 % pour le centre de loisirs et 39 % pour une activité encadrée).

En revanche, les garçons affichent un taux plus important pour la pratique d'un sport (93 % contre 83 % des filles).

Pour rendre compte de l'avis des familles sur l'ensemble des temps (principalement sur les encadrants, les conditions d'accueil, les tarifs pratiqués, l'information donnée aux parents), des notes moyennes de satisfaction (sur 10, selon la méthode du scoring) ont été calculées³.

Elles se situent à des niveaux comparables à 2019, signe que la qualité de l'accueil ne s'est pas dégradée en dépit de la crise sanitaire ou que les parents se sont montrés compréhensifs au vu du contexte. La note de satisfaction atteint 6,9 pour l'accueil périscolaire, 7,5 pour le centre de loisirs et 8,1 pour l'activité encadrée.

Si l'accueil périscolaire est moins bien noté, près de trois quarts (73 %) des familles portent un regard positif (31 % très satisfaites, 42 % assez satisfaites). L'information donnée aux parents sur les activités périscolaires continue de susciter le plus d'opinions négatives – 44 % s'en disent insatisfaits (42 % en 2019) –, largement devant les coûts d'accès à ces services (23 % d'insatisfaits). À l'opposé, les avis les plus favorables portent sur les horaires d'accueil du matin pour 93 % des familles et ceux du soir pour 92 %.

Concernant le centre de loisirs et les activités encadrées, la satisfaction est élevée quel que soit le critère retenu. Le coût fait figure d'exception : au regard de leur budget et des services proposés, 51 % des familles considèrent qu'elles paient « trop cher » pour le centre de loisirs (dont 10 % « beaucoup trop ») et, respectivement, 58 % pour l'activité encadrée (dont 12 % « beaucoup trop »). À partir de 4 000 € de revenus nets mensuels de la famille, l'insatisfaction vis-à-vis du coût du centre de loisirs est moindre alors que, pour l'activité encadrée, elle est assez uniforme quel que soit le niveau de ressources.

15 % des parents ayant des horaires de travail atypiques souhaitent que l'accueil périscolaire ferme plus tard

Si les horaires de l'accueil périscolaire couvrent de façon très satisfaisante les besoins des familles, 7 % souhaiteraient leur extension le matin et 8 % le soir. C'est davantage le cas chez les familles monoparentales actives : 10 % l'expriment pour le matin et 12 % pour le soir.

C'est aussi observé pour les parents ayant des horaires de travail atypiques (tôt le matin, tard le soir, horaires non fixes) : 12 % désireraient que l'accueil périscolaire débute plus tôt le matin et 15 % qu'il s'achève plus tard le soir. En cumul, seules 1 % des familles utilisatrices de ce temps collectif attendent un élargissement des horaires à la fois le matin et le soir.

Chez les familles ayant besoin d'un accueil plus tôt le matin (7 %), 40 % souhaitent une ouverture avant 7 h (15 % avant 6 h 30, 25 % entre 6 h 30 et 7 h), 43 % que leur enfant puisse être accueilli entre 7 h et 7 h 30, 17 % après 7 h 30. Chez les familles ayant besoin d'un accueil plus tard le soir (8 %), 40 % désirent que leur enfant soit pris en charge après 19 h (24 % de 19 h à 19 h 30, 16 % après 19 h 30). Elles sont 33 % à exprimer un besoin d'accueil de 18 h 30 à 19 h, 27 % de 18 h à 18 h 30.

(1) Études surveillées, activités culturelles ou sportives, ou garderie.

(2) L'emploi du féminin est privilégié, la profession étant composée essentiellement de femmes.

(3) Ces notes de satisfaction ont été calculées selon la méthode du scoring. Elle consiste à attribuer un nombre de points en fonction de la réponse donnée : 10 points pour « Très satisfaisant », 7 points pour « Assez satisfaisant », 3 points pour « Peu satisfaisant » et 0 point pour « Pas du tout satisfaisant ».

Pour en savoir plus

Crépin A. et Céroux B., 2021, Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2019, *L'e-ssentiel*, n° 196.

Crépin A., 2017, Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2016, *L'e-ssentiel*, n° 170.

Crépin A., 2014, Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires : le point de vue des parents, *L'e-ssentiel*, n° 152.



Directeur de la publication Nicolas Grivel
Directrice de la publication déléguée Lucie Gonzalez
Rédactrice en chef Lucienne Hontarrède
lucienne.hontarrede@cnaf.fr 01 45 65 57 14
Conception graphique Ysabelle Michelet

L'essentiel n° e-ISSN : 1638 - 1769
 Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf)
 Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)
 32 avenue de la Sibelle - 75685 Paris Cedex 14
 01 45 65 52 52